



## **Sinistres : garanties et responsabilités - Savoir gérer un sinistre - MRI/MRH**

GL/Copro

(mise à jour du programme : 04/09/2023, version n° : 1 )

*Cette formation a pour objectif d'aider les gestionnaires locatifs à gérer efficacement les sinistres courants comme les dégâts des eaux, les incendies. Elle vous permettra d'acquérir les compétences essentielles dans la compréhension de la convention IRSI, optimiser les indemnisations pour les propriétaires et les locataires.*

**Durée:** 7.00 heures / 1.00 jour(s)

### **Profils des apprenants**

- Gestionnaires locatifs
- Assistant(e) gestionnaire gestion locative
- Gestionnaires immobiliers
- Gestionnaire de copropriété
- Assistant(e) copropriété
- bailleurs sociaux

### **Prérequis**

- Aucun

### **Accessibilité :**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :  
e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

### **Modalité d'admission :**

Sur inscription contactez-nous : [contact@ptc-formation-conseil.fr](mailto:contact@ptc-formation-conseil.fr)

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 14

### **Type d'action de formation :**

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Adaptation et développement des compétences

Formation en présentiel

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



## Formation "Coeur de métier" (définition selon OPCO)

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre la convention IRSI
- Savoir gérer un sinistre efficacement

### Contenu de la formation

- Matin: assurance MRH /MRI
  - Champ d'application de l'assurance MRI/MRH
  - Différentes garanties ( incendie et événements assimilés, dégâts des eaux,bris, garanties légales...)
  - Biens assurés
  - Perte financière et frais annexes
- La convention IRSI : les responsabilités respectives
  - Règles de prise en charge des dommages et organisation
  - Les recours
  - Dommage immatériel
- Après midi: Les différents risques couverts
  - Leur couverture en cas de sinistre
  - Principe d'application indemnitaire des dommages directs et indirects
- Gérer efficacement un sinistre de A à Z
  - Déclaration de sinistre
  - Mesures conservatoires
  - Vérification du risque
  - Chiffrage et pointage
  - Tableau des dommages et procès verbal
  - Indemnisation et modalités de règlement

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Formateur : Nicolas CHARTIER

Il est expert d'assuré & expert bâtiment indépendant, il a crée la société AES expertise qui propose un accompagnement en cas de sinistre, et pour toute expertise en technique du Bâtiment. Il conseille en assistance à la réception, avant achat ou pour des travaux et il assiste en maîtrise d'oeuvre.

Il réalise également des DTG (diagnostic technique global) pour les copropriétés.

Il intervient pour le compte de PTC formation et consulting sur des sujets techniques , et sinistres bâtiments, tant pour les professionnels de la transaction que de la gestion de biens.

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE pour la gestion administrative et financière

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée : Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques) Interrogative (participation guidée par le formateur) Démonstrative (exercices pratiques) Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.)

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE  
FORMATION & CONSULTING

- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation: Email pour les questions diverses

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Quiz d'évaluation fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

#### **Prix :**

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise ( concernant uniquement vos collaborateurs ) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

*Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : [www.ptc-formation-conseil.fr](http://www.ptc-formation-conseil.fr)*

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

*Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : [www.ptc-formation-conseil.fr](http://www.ptc-formation-conseil.fr)*

**PTC Formation et Consulting** | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

[h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr](mailto:h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr) | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.*